

MUTUALISATION EN DEM

DES CRAINTES SUR LES EFFECTIFS

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL DU 11 JANVIER 2022, LA CFDT A INTERPELLÉ LA CHEFFE DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES (DSDS) SUR LES CIRCUITS DE SIGNATURES DES COURRIERS DES ENQUÊTES MÉNAGES DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES MULTI-SITES.

Une des directions multi-sites a choisi de mutualiser la mise en forme des courriers des différentes enquêtes signés par le directeur régional.

La CFDT souligne que ce choix entraîne une augmentation des délais de transmission des courriers aux enquêteurs (3 semaines au lieu d'une seule). Cela génère des tensions inutiles entre gestionnaires, avec l'encadrement, voire parfois avec les enquêteurs.

La CFDT s'étonne à nouveau que certains directeurs modifient les courriers validés mis en ligne par les maîtrises d'ouvrage.

Elle demande, par ailleurs, confirmation de la réponse d'un chef de site concernant la signature par la cheffe de la DSDS de l'ensemble des courriers des enquêtes ménages, évitant ainsi de corriger les formulations des courriers qu'il estime erronées.

La cheffe de la DSDS a indiqué qu'elle signait les courriers type lettres-avis aux enquêtés qui sont transmis par le Pôle éditique aux ménages.

Cela ne concerne que les courriers labellisés et donc qui n'ont pas vocation à être modifiés, ce qui n'est pas le cas des courriers aux préfectures, gendarmeries et mairies. Il n'est pas prévu que la DSDS les signe puisque cela relève du dialogue externe local.

Elle a indiqué que la centralisation de ces courriers aux enquêtés qui se fait progressivement évite les écarts à la version labellisée.

Concernant la mutualisation de la mise en forme des courriers aux enquêtés, elle a indiqué que cela relevait d'une initiative de la région.

La CFDT rappelle qu'en formation, il est indiqué que tous les courriers sont non modifiables.

La CFDT en conclut que la mutualisation lancée sur la mise en forme des courriers donne à penser que la DSDS en tirera des conclusions pour appliquer les mêmes réductions d'effectifs dans les autres Dem (Limoges, Rouen, Clermont-Ferrand, Amiens...) sans en avoir discuté en dialogue social.

La cheffe de la DSDS indique vouloir approfondir ces sujets.



COMPTE-RENDU
DE GROUPE DE
TRAVAIL
11 JANVIER 2022

VOS REPRÉSENTANTES CFDT À CE GT

Prisca Blancard,
Secrétaire générale
06 30 24 51 54

Nathalie Bailly,
06 26 84 65 14
Valérie Villacres,
06 63 30 57 54